RAPPORT D'ACTIVITE 2024

Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique Pierre Paul BLANCK

2, rue du Couvent

67600 EBERSMUNSTER

Pôle Handicap et insertion

1. EDITORIAL

L'année 2024 a été marquée par l'installation de la nouvelle équipe de direction, porteuse d'une dynamique renouvelée. Cette transition qui s'est faite en douceur a été l'occasion de réaffirmer clairement nos objectifs stratégiques et d'impulser une réflexion collective sur nos pratiques, dans un esprit d'ouverture et de coopération avec l'ensemble des professionnels du DITEP.

Tout d'abord, l'élaboration d'une nouvelle procédure des Projets Personnalisés d'Accompagnement (PPA) constitue un axe majeur de cette année écoulée. Cette nouvelle mouture, pensée collectivement, reflète au mieux les pratiques de terrain, en mettant l'accent sur l'autodétermination des jeunes que nous accompagnons. A ce titre le DITEP a accompagné tout au long de l'année 18 professionnels à une formation relative à cette thématique. L'objectif est de permettre à nos bénéficiaires d'être pleinement acteurs de leur parcours, en renforçant leur participation aux décisions les concernant et en valorisant leurs capacités à faire des choix éclairés. Cette approche qui se veut également associative, déjà au cœur de nos pratiques quotidiennes, est désormais structurée et formalisée dans ce document clé, garantissant ainsi une meilleure cohérence et lisibilité pour tous les acteurs impliqués.

Dans cette même perspective d'amélioration continue, nous avons engagé les chantiers d'ampleur suivants :

- ✓ *Audit interne démarré fin 2023 achevé en 2024 et réalisé par une personne qualifiée extérieure à la structure (Mme ANDLAUER). Cet exercice, qui s'appuie sur un plan d'action structurant, nous a permis d'identifier des axes de progression concrets, afin de renforcer encore la qualité de notre accompagnement et l'efficience de notre organisation*
- ✓ *La mise en place d'une Commission interdisciplinaire de lecture et de traitement des Fiches d'Evènements Indésirables (FEI) composée d'au moins un représentant de chaque service (services généraux, service pédagogique, thérapeutique, éducatif et de direction). Cette commission se réunit désormais en moyenne une fois par semaine. La mise en place d'un atelier de psychoboxe a pu également voir le jour (avec les accompagnements nécessaires aux praticiens).*
- ✓ *La formation à la mise en place du Dossier de l'Usager Informatisé associatif SILAO pour les cadres et secrétaires a également été réalisée. Ceci dans la perspective d'une mise en place en 2025 (après avoir formé l'ensemble des professionnels).*
- ✓ *La poursuite de nos actions en terme de gestion des risques avec la révision complète du DUERP mais aussi sa mise en forme dématérialisée. Ce document à destination des professionnels a également été adossé son pendant à destination des bénéficiaires (DUERB). L'entame de la formation de la direction en terme de premiers secours en santé mentale a été débutée. Dans cette même veine la finalisation de la formation à la Thérapie familiale a pu être proposée aux professionnelles concernées.*
- ✓ *Lors des dernières élections, le décret n°2022-688 du 25 avril 2022 relatif au Conseil de la Vie Sociale aura permis de mettre en évidence l'importance que notre DITEP accorde depuis toutes ces années au rôle du CVS et surtout son implication dans la démarche qualité du DITEP car comme précisé régulièrement par les représentants légaux dans les diverses enquêtes de satisfaction, les attentes de ce texte sont mises en œuvre depuis plusieurs années.*
- ✓ *La Poursuite du passage en dispositif avec l'ajustement des pratiques et le développement des conventions de partenariat nécessaires à cette mise en œuvre.*

Pour finir, ce rapport d'activité témoigne de l'implication, des évolutions et des réussites qui jalonnent notre quotidien. Il est aussi l'occasion pour moi de saluer l'investissement de nos équipes, la confiance de nos partenaires et la résilience des jeunes et de leurs familles.

Ensemble, poursuivons notre engagement pour un accompagnement toujours plus adapté aux besoins de nos bénéficiaires qui se veut bienveillant et ambitieux.

Le Directeur BACHERT Thomas

2. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES

L'ACTIVITE ITEP

	2022	2023	2024
AGREMENT*	44	44	44
JOURNEES PREVISIONNELLES	8072	8173	8149
JOURNEES REALISEES	8103	8271	8151
ECARTS	+31	+98	+2
EFFECTIF AU 31 DECEMBRE	46	47	46
TAUX DE REALISATION DE L'ACTIVITE	100.38	102.16	100.02
NBRE DE BENEFICIAIRES SUIVIS DANS L'ANNEE	53	52	50

L'ACTIVITE SESSAD

	2022	2023	2024
AGREMENT*	20	20	20
SEANCES PREVISIONNELLES	2208	2997	2721
SEANCES REALISEES	2777	2727	2893
ECARTS	+569	-270	+172
EFFECTIF AU 31 DECEMBRE	21	20	20
TAUX DE REALISATION DE L'ACTIVITE	125.77	90.99	106.32
NBRE DE BENEFICIAIRES SUIVIS DANS L'ANNEE	27	23	30

En 2024, le DITEP a été engagé dans l'expérimentation pour tester la modalité de décompte de l'activité proposée par l'Association des ITEP et de leurs Réseaux (AIRe), avec la mise en place d'une "unité d'accompagnement" transversale aux modalités plurielles d'accompagnement dans le but de traduire la globalité de l'activité du Dispositif ITEP et de garantir la fluidité et l'individualisation des parcours, le temps consacré pour accompagner chaque enfant/adolescent dans son projet.
A partie de janvier 2025, cette modalité de décompte sera celle retenue par les autorités de tarification. Cependant, nous effectuerons encore un double décompte, le budget alloué dissociant encore l'accueil de jour avec ou sans nuitées (journées) du service ambulatoire (actes).

MOUVEMENTS (ADMISSIONS ET SORTIES)

13 jeunes ont été admis en 2024.

14 jeunes sont sortis en 2024

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1 Vie de l'établissement

Jeunes accueillis

80 jeunes ont été suivis en 2024.

La moyenne d'âge des jeunes accompagnés est de 12 ans et 3 mois au 31/12/2024.

64% des jeunes accueillis au 31/12/2024 ont entre 6 et 13 ans, 33% entre 14 et 17 ans et 3% entre 18 et 19 ans. Le rajeunissement du public accueilli se confirme.

41 jeunes sur les 63 scolarisés, soit 65 %, le sont en Milieu Ordinaire au 31/12/2024 (dont 11 en Unité d'Enseignement Externalisée).

15 jeunes, soit 22%, ont réalisé des stages soit dans le cadre de leur scolarité en milieu ordinaire (BAC Pro, CAP en voie directe, 3ème), soit dans le cadre de leur scolarisation en interne dans l'objectif de leur permettre de construire un projet professionnel par la découverte du monde du travail et de ses exigences, ainsi que de différents métiers. Des stages en interne (service/cuisine, blanchisserie, hygiène des locaux, maintenance du bâtiment et espaces verts) sont régulièrement proposés comme première(s) expérience(s) avant de rejoindre l'ordinaire, voire sur une durée plus longue si la problématique de jeune le nécessite.

25 jeunes, soit 37%, bénéficient d'un traitement médicamenteux. Pour 8 d'entre eux le suivi du traitement est assuré en interne uniquement (pédopsychiatre et infirmière du DITEP). 6 situations sont suivies conjointement par la pédopsychiatre du DITEP, et ses homologues du CMP ou du milieu hospitalier. Les 11 restants sont suivis en CMP (5), en milieu hospitalier (3) ou en libéral (3) avec des liens entre professionnels des 2 structures.

98% des jeunes bénéficient d'un suivi psychologique dont 1 en libéral avec un relais en cours pour un suivi au DITEP en 2025. Le jeune en CER n'est pas compté dans les suivis.
54% (36 jeunes) d'un suivi pédopsychiatrique (avec ou sans traitement) dont 18 en interne, 11 en CMP et 7 en libéral ou milieu hospitalier.

13 jeunes bénéficient de séances de musicothérapie depuis novembre 2024.
30 jeunes ont bénéficié de psychomotricité en interne ou en cabinet libéral.

27 % (18) des jeunes ont une double vulnérabilité et sont suivis conjointement par le DITEP et la Protection de l'Enfance.

L'évolution du public se confirme avec des troubles du comportement, voire des troubles psychiatriques / de la personnalité, qui se manifestent par davantage de passages à l'acte pour certains jeunes et des difficultés importantes à s'inscrire dans le collectif notamment en milieu scolaire.
Par ailleurs, une fatigabilité est constatée chez les plus jeunes accueillis en journée notamment (transports et présence sur 5 jours).
Cela nécessite de plus en plus d'emplois du temps personnalisés et des accompagnements en individuel, avec davantage de mobilisation des professionnels éducatifs sur le temps scolaire (activités éducatives, activités pédagogiques, trajets).
Une réflexion est en cours au niveau institutionnel pour revoir l'organisation de l'accueil des jeunes à la rentrée scolaire prochaine.

Inclusions / Cohésion/Temps festifs :

-Carnaval avec l'école d'Ebersmunster pour les 2 classes internes avec goûter pris en commun dans la cour de l'école (offert par le Crédit mutuel et la mairie).
-Un jeune bénéficiaire de 13 ans et demi a gagné le concours de cuisine organisé par l'association du G 14 en avril 2024.
-Journée « FOOT POUR TOUS » pour 11 jeunes et 3 encadrants, organisée par le district d'Alsace de football.
-Après-midis pêche en partenariat avec l'APP d'Ebersheim.
-Après-midi récréative avec l'école d'Ebersmunster dans le parc du DITEP, sous forme de jeux d'équipe avec goûter en commun organisé par le DITEP.
-Run & Bike pour l'ensemble des élèves en UEI et UEE.
-Journée Portes Ouvertes sur le thème des Jeux Olympiques qui a rassemblé plus de 200 personnes dans le parc malgré la pluie.
- Intervention d'un sportif en handi-sport, ancien champion du monde de triathlon X-TERRA ; tétraplégique depuis 2018 suite à un accident de VTT. Présentation de son parcours aux jeunes et du sens dans son quotidien actuellement.
-Confection de Bredele de Noël avec des mamies bénévoles, les élèves du DITEP et une jeune volontaire engagée dans le Service National Universel (SNU). Ce projet, placé sous le signe du partage et de la solidarité, a permis à toutes les générations de travailler main dans la main pour préparer ces délicieux petits gâteaux vendus lors de la soirée de la Saint-Nicolas.
-Fête de la ST Nicolas avec les élèves, leurs familles, les partenaires de l'établissement, Sœurs du généralat et du couvent de St Marc (propriétaires des locaux) et le St Nicolas accompagné du Père Fouettard, en personnes.

- Action de bénévolat avec l'association Afrikarité : chargement de vélos, matériel scolaire et vêtements pour l'acheminement en faveur de populations démunies au Togo.

Aménagement

Réfection complète de la salle de bains d'un groupe d'hébergement

3.2 Action de l'établissement dans le domaine de la continuité et fluidité des parcours des usagers

Le fonctionnement en dispositif intégré facilitant le passage d'une modalité à l'autre contribue à la fluidité et à la continuité des parcours. Cela concerne 15 jeunes sur 80 en 2024. Le suivi ambulatoire se situe souvent au début de 'accompagnement ou en soutien au retour vers le milieu ordinaire.
Des montages spécifiques sont proposés pour apporter une réponse à des situations scolaires compliquées; avec un emploi du temps aménagé entre des temps de scolarisation dans l'école de rattachement et des temps de participation à des activités pédagogiques, éducatives et thérapeutiques individuelles et collectives au sein du DITEP. D'autre part, les emplois du temps sont également aménagés pour favoriser un retour vers le milieu scolaire ordinaire progressivement pour des jeunes ayant pu dépasser leurs difficultés d'adaptation.
En fonction de l'évolution du jeune et de sa situation familiale, l'accueil en nuitées modulable peut également être proposé pour préparer un retour progressif au domicile ou répondre à la nécessité d'une prise de recul pour le jeune et/ou sa famille.

Le travail en concertation avec les différents partenaires concernés est un impondérable pour garantir la fluidité et la continuité de chaque parcours. Il se concrétise par des temps d'échange et de réflexion avec les professionnels de l'Education Nationale, de la Protection de l'Enfance, de la PJJ, de la pédopsychiatrie, des ESMS du secteur, pour des situations collectives ou individuelles.
De plus, en amont de l'accompagnement, comme en aval les relais, voire des temps de tuilage, sont assurés avec les partenaires médico-sociaux (CAMSP, SAVS, DITEP, IME…) pour éviter la rupture de parcours.
La Mission Locale, les entreprises, les clubs sportifs et de loisirs, la commune et les milieux associatifs sont continuellement sollicités dans le cadre des parcours inclusifs.

3.3 Action de l'établissement sur l'accompagnement à l'autonomie et la santé

L'accès à l'autonomie fait partie des axes d'accompagnement au quotidien, avec des objectifs définis et évalués dans chaque PPA tant au niveau de l'hygiène, que de la gestion des devoirs, des affaires personnelles, du temps libre, des déplacements, des relations…

Par ailleurs, les référents de parcours ont bénéficié de 5 jours de formation visant à **développer un accompagnement et des postures professionnelles favorisant l'autodétermination** des jeunes (communication efficiente, bienveillante et adaptée ; posture assertive avec maintien du cadre et du lien ; faire émerger les motivations et ressources).

Le Suivi à 3 ans, proposé systématiquement aux jeunes en fin d'accompagnement ne bénéficiant pas de relais médico-social, vient aussi en soutien à l'autonomie. Il se traduit par des contacts réguliers et l'orientation vers des dispositifs de droit commun si besoin. Il concerne 35 jeunes sortis les 3 dernières années. En 2024, 15 jeunes ont été contactés ou ont contacté l'ITEP durant l'année.

Education à la santé, accès aux soins

Tous les jeunes accueillis sont à jour de leur vaccinations obligatoires.

Tous les jeunes accompagnés en accueil de nuit avec ou sans nuitées bénéficient **d'une visite préventive infirmière** annuelle, soit 46 jeunes au 31/12/2024 (IMC, croissance, calendrier vaccination, hygiène dentaire, vision, sommeil).
Dans le cadre de cette visite un dépistage bucco-dentaire est effectué systématiquement. Pour les jeunes le nécessitant, le suivi par un chirurgien-dentiste est géré par les parents, sauf pour 2 jeunes qui ont été accompagnés par l'infirmière du DITEP en concertation avec les représentants légaux.

Sur les 46 jeunes en accueil de nuit avec ou sans nuitées, 24 nécessitent un suivi en ophtalmologie et 1 en orthoptie.

Prévention des conduites à risques

La prévention en santé bucco-dentaire s'inscrit dans le quotidien des jeunes, dans les groupes de vie en lien avec l'infirmière.
1 jeune a été accompagné par l'infirmière de manière plus individualisée et plus conséquente sur l'hygiène dentaire, mais aussi corporelle de manière générale.

La prévention pour l'obésité et l'équilibre alimentaire s'inscrit également dans le quotidien, lors des temps de repas en lien avec l'infirmière également. Pour 3 jeunes des temps sont institués avec l'infirmière en individuel.
A noter que l'infirmière supervise l'équilibre des menus élaborés par le chef de cuisine.

Dans le cadre des séances de Thérapie Multi Familiale (voir3.4) un temps a également été proposé à l'ensemble des enfants et leurs parents sur **la place des écrans dans la vie de famille.**

Vie affective et sexuelle pour 14 jeunes :
- **Prévention des abus sexuels,** du harcèlement scolaire et des risques liés aux réseaux sociaux : Intervention de 2 éducatrices spécialisées, supervisées par un psychologue auprès de 14 jeunes, à partir de la Trousse CARE -Association pour la Recherche et l'Education sur l'abus sexuel- rebaptisée « Trousse Prudence » et enrichie d'autres supports.
- **Sensibilisation et informations sur l'intimité et la puberté** : Intervention en individuel avec l'infirmière pour 4 jeunes.

Bien-être physique et/ou psychique :
-Séances de **médiation par l'animal** pour 7 jeunes en 2024. Ces séances financées par l'association MILANA sont encadrées par 2 éducatrices du DITEP et une monitrice en équitation, au sein de l'écurie « De Helsa » située dans un village voisin.
-Séances **d'activités aquatiques bien être** hebdomadaires pour 11 jeunes. Ces séances encadrées par 2 éducateurs sportifs permettent à des jeunes de dépasser leurs appréhensions et/ou leurs difficultés psychomotrices par une approche ludique et apaisante du milieu aquatique.
- Séances de **Brain Ball** (jonglage rythmique, coopératif et musical) animée par l'enseignante EPS qualifiée, pour 11 jeunes afin de développer la concentration, la coordination, la coopération et la confiance.
-**Espace Art plastique et activités manuelles** pour 5 jeunes en individuel avec une éducatrice, lieu d'apaisement, d'expression et de construction pour des jeunes ayant besoin de sortir du collectif, temps difficiles et compliqués à vivre au quotidien pour eux.
-**Sensibilisation hygiène de vie** : interventions en individuel avec l'infirmière pour 3 jeunes.
-**Temps de relaxation/détente** : en individuel avec l'infirmière pour 4 jeunes à un rythme régulier et programmé pour 2 d'entre eux et à la demande pour 2 autres. L'objectif est d'offrir des temps d'apaisement et de contenance à des jeunes particulièrement agités ou dispersés.

3.4 Action de l'établissement dans le domaine de l'innovation

Outils numériques/ Développement Durable

Un investissement conséquent a été réalisé en vue d'une mise en œuvre efficiente et sereine du Dossier de l'Usager Informatisé avec l'installation de baies de brassage, la réalisation d'un audit suivi de l'installation de la WIFI dans tout l'établissement et l'achat de nombreux postes informatiques.

L'ensemble de l'éclairage des communs a été remplacé par des leds.

De plus, chaque point d'eau a été équipé de mousseurs visant à réduire la consommation.

Qualité de l'accompagnement

Depuis la rentrée de septembre 2024, **3 ateliers supplémentaires** sont accessibles aux jeunes dans le cadre de la découverte professionnelle et de l'EMT (enseignement manuel et technique). Il s'agit des ateliers Maintenance du bâtiment, Espace Verts et Entretien des Véhicule. Ces ateliers sont encadrés par 2 moniteurs d'atelier (évolution des postes d'ouvrier qualifié jardinier et d'agent technique vers des postes de moniteurs d'ateliers). Il s'ajoute aux atelier Cuisine, Maintenance et Hygiène des locaux et Blanchisserie.

L'année 2024 a également vu une **montée en puissance du Service d'Accompagnement à la Parentalité et à la Vie Familiale.** Celui-ci propose des séances de Médiation ou Thérapie familiale. 8 familles en ont bénéficié, ce qui représente 48 rencontres en tout pour des jeunes avec, selon les situations, leurs parents ou l'un d'entre eux, et la fratrie le cas échéant.

Sont également proposées des séances de Thérapie Multi Familiale (approche qui implique la mise en commun de plusieurs familles dans un contexte thérapeutique dans le but de les faire travailler ensemble pour dépasser chacune leurs problèmes spécifiques et particuliers). 6 séances ont eu lieu et 11 familles en ont bénéficié. Les familles étaient constituées d'un ou des deux parents avec son enfant d'âge primaire. Les thématiques abordées étaient : Stigmatisation et regard des autres /Stigmatisation et émotions/ La gestion des émotions dans les relations intrafamiliales/ Situations sources de tensions au domicile et recherche de solutions/La gestion des conflits et ressentis et travail sur la posture parentale/ La place des écrans dans la vie de famille…trouver la bonne appli. A noter que pour la dernière séance, seuls les parents étaient conviés.

Atelier Brain Ball Voir 3.3, bien-être physique et psychique

Mise en place de Séances de psychoboxe. « *dispositif de soin qui propose un cadre structuré rendant possible l'accueil et l'exploration de ce qui fait violence, pour un sujet singulier. Elle peut ainsi se définir comme un combat pour l'émergence des affects, de leur mise en représentation et, in fine, de leur reprise en mots* ». Elles sont encadrées par 2 salariés formés et diplômés. 5 jeunes en ont bénéficié en 2024.

Mise en place **d'Ateliers sportifs** pour les élèves des UEI en plus des ateliers éducatifs et pédagogiques déjà existants afin de répondre aux besoins des jeunes en difficulté dans le collectif classe et d'alléger les classes pour faciliter des temps scolaires individualisés.

Atelier Jardin au Collège de Dambach accueillant l'UEE. Cet espace a été imaginé par l'éducatrice scolaire rattachée à l'UEE afin de créer une dynamique entre les élèves du D-ITEP et les collégiens en sublimant un espace commun à tous et avec la participation de ce qui le souhaitent. L'objectif est de créer davantage de cohésion et de lien entre les élèves des deux structures autour d'une activité sur le thème de la nature en exploitant des espaces disponibles du collège, et ainsi favoriser l'inclusion des élèves du D-ITEP en partageant leur savoir-faire et leur permettre de donner une autre image d'eux.
Cette activité hebdomadaire a été fédératrice jusqu'aux congés d'été 2024.
A la rentrée de septembre 2024 le projet s'est poursuivi, pour l'année en cours avec l'accent mis sur la plantation de fleurs.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Etat des lieux des chantiers qualité et description des actions entreprises

4.1 Pilotage et de la démarche

L'existence d'une démarche qualité effective est rendue possible par une organisation interne spécifique au DITEP avec :
- d'une part, **la participation de l'ensemble des salariés (encadrement, thérapeutique, éducatif, pédagogique, services administratifs et généraux) aux temps de travail dédiés** à l'amélioration des prestations dans le cadre de temps institutionnels (à minima 4 samedi dans l'année).
-d'autre part, **un poste de responsable qualité** chargé d'organiser les évaluations, le processus d'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement et de conduire la mise en œuvre.

4.2 Déploiement des outils métiers : MS Qualité et SILAO (DUI)

Déploiement MS Qualité depuis février 2024 avec la formation de l'ensemble des professionnels qui se sont saisis de l'outil pour la saisie des fiches incidents et leur traitement, les fiches réclamations ainsi que pour les fiches travaux.

Formation au DUI de l'équipe de direction et des secrétaires durant le dernier semestre 2024.

La formation des professionnels prendra fin en mars 2025 avec une utilisation du logiciel dès le 1er avril (fiche usager, suivi éducatif, agenda…). La totalité des inscrits, à savoir 26 salariés, a participé à la formation à hauteur de 80% minimum.

4.3 Bientraitance, éthique et prévention des risques de maltraitance

Le questionnement éthique est présent dans le cadre des différentes réunions où sont abordées les situations des enfants, dans l'objectif d'apporter les réponses les plus adaptées aux besoins, spécificités de chacun : réunion de direction, psydirection, thérapeutiques, synthèses et suivis PPA.

L'interdisciplinarité constitue un atout pour veiller au respect de la singularité de chacun, de son contexte familial, social, culturel.

La commission « groupe de lecture des fiches EI » veille à apporter des réponses singulières aux jeunes auteurs ou victimes. (voir en 4.6)

Pour 2025, des travaux sur l'éthique, la bientraitance et la gestion des risques de maltraitance sont prévus en vue de l'élaboration du PPRM

Le 1er temps institutionnel (mars 25) permettra de faire un état des lieux de l'appropriation du concept de Bientraitance et sa mise en œuvre au sein du D-ITEP conformément aux Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de l'HAS (Haute Autorité de Santé).
Cet état des lieux, croisé avec celui des actions et outils déclinées dans la trame associative du PPRM, permettra de compléter le Plan d'actions du DITEP en matière de Bientraitance et Prévention et Gestion des risques de Maltraitance.
Ce travail s'inscrit dans la démarche d'amélioration continue de la qualité et dans la continuité de celui déjà entrepris depuis 2009 ayant débouché sur La charte de la Bientraitance de l'établissement annexée au Projet d'Etablissement 2019-2024, et des précédents depuis 2012.
Il s'inscrit également dans la réécriture du Projet d'Etablissement qui doit comprendre, conformément au nouveau décret du 29 février 2024, un Plan de Prévention et de gestion des Risques de Maltraitance (PPRM).

4.4 Gestion des risques

- **Gestion des événements indésirables**

Pour l'année 2024, **il y a eu 48 fiches EI (dont 34 saisies sur MS Qualité).**
A noter que depuis février 2024, l'ensemble des incidents sont saisis sur MS Qualité.
La procédure institutionnelle de gestion des incidents et événements indésirables existante jusqu'à cette date, comportaient 2 niveau de traitements :
-reprise, réparation, sanction… : s'ils faisaient partie de la gestion du « quotidien » de l'établissement du fait des troubles présentés par les jeunes accompagnés.
- qualification en Evénement Indésirable : s'ils nécessitaient d'être comptabilisés et traités conformément à la procédure associative de gestion des EI, car ils constituent une atteinte à la santé, à l'intégrité, aux biens et/ou révèlent un dysfonctionnement grave (conformément à l'Arrêté du 28 décembre 2016 relatif à l'obligation de signalement des Evénements Indésirables par les structures sociales et médico-sociales).
Si cette distinction existe toujours, tous les événements sont maintenant saisis sur MS Qualité avec la mention signalée quand ils sont transmis aux autorités (ARS, ASE, CRIP…). Il s'agit dans ce cas de faits de violences physiques, menaces envers les professionnels, fugues, intervention des gendarmes, hospitalisation en urgence, atteintes à l'intimité d'autres jeunes, menaces envers d'autres jeunes signalées par un parent, 2 IP dont une pour négligence/ mise en danger et l'autre pour maltraitance.

L'analyse des fiches incidents est régulièrement traitée lors de temps de réunions institutionnelles et a permis d'identifier 2 axes d'amélioration.
Le 1er est la redéfinition des objectifs et modalités de fonctionnement de l'Espace tournesol qui sera à revoir dans le cadre de la réorganisation pour la rentrée scolaire 2025
Le second est **la mise place effective d'un Groupe de Lecture hebdomadaire des Fiches EI depuis octobre 2024**.Cette commission composée de professionnels de chaque secteur (1 cadre, un thérapeute, 1 éducateur, 1 enseignant, 1 technique/représentant des services généraux) doit permettre d'impliquer l'ensemble des professionnels dans les réponses à apporter aux incidents, de manière singulière (personnalisation de l'accompagnement).Elle vise à contenir les manifestations extrêmes des jeunes, leur faire prendre conscience du cadre, des règles et de la loi pour qu'ils se sentent en sécurité et parviennent à vivre sereinement avec les autres.
Il s'agit également de donner de la consistance au travail d'équipe et aux réponses collectives, d'enrichir le travail de réflexion sur notre pratique et le fonctionnement institutionnel, à travers les observations cliniques résultant des FEI. Des actions collectives peuvent également être mises en place, suite au traitement des FEI ((par ex, action de prévention et de sensibilisation à l'exposition aux images pornographiques et au danger des écrans).
Une information a été faite aux jeunes de l'existence de cette commission par une des cadres intermédiaires lors des réunions de groupe de vie et lors d'un CVS.

- **Gestion des plaintes et réclamations**

1 seule plainte et réclamation saisie sur MS Qualité en 2024.

La gestion des plaintes et réclamations est assurée au quotidien et nécessite d'être davantage tracée pour une meilleure visibilité.

- **Autres aspects de la gestion des risques**

DUERP à jour et en conformité avec les prérogatives associatives

DUERB : Existence d'un Document unique d'évaluation et de gestion des risques professionnels à destination des bénéficiaires du DITEP qui se décline au niveau de la sécurité relationnelle, physique, dans les ateliers et en santé.

Déploiement du Plan de Maitrise Sanitaire : Audit interne en cuisine : Mise en place d'un PMS (les bonnes pratiques en matière de stockage, de nettoyage et de formation des salariés), outil géré et animé par le Chef de cuisine.
Intervention de ce dernier en réunion éducative pour rappeler l'importance des normes à respecter et notamment les relevés et contrôles de températures des repas dans les groupes pour la santé et la sécurité des professionnels et des bénéficiaires tout en assurant la traçabilité requise par la réglementation.

Dossiers de demande d'autorisation d'événement assurant la prévention des risques malveillants, incendies et autres risques pour la Journée Portes Ouvertes et la fête de St Nicolas, qui ont obtenu l'accord de la mairie.

4.5 Formalisation des documents socles de la structure

Les réunions de travail lors des matinées institutionnelles ont débouché sur une **nouvelle trame du PPA** en conformité avec la trame associative et qui répond à la nécessité de développer davantage la définition des objectifs en co construction avec le jeune et ses parents.
Les bilans des professionnels qui constituaient un pan important du PPA figureront désormais en annexe. La co-construction du projet et la formulation des objectifs permettront d'articuler le désir du jeune, ses attentes et celles de ses parents avec les préconisations et besoins repérés par les professionnels.

La formation des référents de parcours sur l'autodétermination vise également à permettre à nos bénéficiaires d'être pleinement acteurs de leur parcours, en renforçant leur participation aux décisions les concernant et en valorisant leurs capacités à faire des choix éclairés via leur projet personnalisé.
La nouvelle trame a été validée par le service qualité de l'ARSEA et sera mise en application en avril 2025 directement dans le DUI.
A noter que la nouvelle trame prévoit l'élaboration d'un document FALC à personnaliser pour chaque jeune**.**

4.6 Autres aspects liés à la qualité d'accompagnement

Point plan d'actions suite à Audit de novembre 2023.

- **Gestion et traitement des EI** (voir 4.4 Gestion des EI)

- **Procédure PPA** (voir 4.5)

- **CVS**

Mise à jour de la plaquette à destination des jeunes et des parents en intégrant les éléments du nouveau décret du 25.04.2022 ; et avec l'utilisation de pictogrammes pour faciliter la compréhension. Les missions ont été reprises sous forme de pictogrammes sur la plaquette et sont notées dans le Règlement Intérieur du CVS qui a été actualisé en janvier 2024.
Formalisation des temps de restitution dans les groupes par les jeunes.
A noter que le compte-rendu fait état des différents aménagements et travaux réalisés suite aux demandes exprimées par les jeunes lors des réunions précédentes.
Intégration d'un point sur la gestion des EI lors des CVS.

- **Affichage/Signalétique**

Etat des lieux de l'affichage et de la signalétique dans le DITEP pour une mise en conformité (affichage obligatoire), une meilleure communication sur les droits et libertés, une mise en valeur la vie de l'établissement et un embellissement des locaux.

- **Partenariat**

Etat des lieux et mise en place d'un listing des partenaires des différents secteurs (milieux scolaire, professionnel, associatif, services sociaux et protection de l'enfance, …) avec mention de l'existence ou non d'une convention. Ce listing a largement contribué au recueil des données pour le DUI
Mise à jour de la plaquette du DITEP.

- **Accueil du nouveau salarié**

Réflexion sur un livret à mettre en corrélation avec le Livret d'accueil associatif à personnaliser communiqué en janvier 2025.

- **Accompagnement à la santé**

Présentation des missions de l'infirmière en matière d'éducation et de prévention.
Actualisation des protocoles de soins, de gestion du circuit du médicament et de la prise en charge de la douleur

A noter que les cadres, ainsi que les professionnels et les jeunes et leurs familles ont été associés dans la démarche de contractualisation d'un CPOM. La démarche d'amélioration continue des prestations s'inscrit de fait dans les objectifs définis dans les fiches actions du CPOM.

GAPP
10 séances de 2 heures sur l'année scolaire pour tous les professionnels éducatifs, pédagogiques et l'infirmière.

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2024

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en ETP)

	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	**33.71**	3	2	22.55	2.01	0.15	4
CDD temporaire							
CDD remplacement							
Contrats aidés	**2.00**			2.00			
Maitres	**5.50**			5.50			
TOTAL	**41.21**						

- Formations :

20 formations ont été réalisées cette année ce qui représente 847 h, sans compter les temps de formation théorique des apprentis à l'ESEIS.
Formations qualifiantes : Thérapie Multi Familiale, Brain Ball, Psychoboxe.
Développement des compétences, adaptation : Formation autodétermination, journées AIRE, Outlook.
Prévention, sécurité : Bientraitance et gestion des risques de maltraitance, 1ers secours en santé mentale, SST, échafaudages, habilitation électrique, conduite en situation difficile, normes HACCP.

- Accueil et intégration des nouveaux professionnels (voir 4.6)

2 salariés ont participé à la journée « nouveaux embauchés » intra associative.

- Qualité de vie au travail

Les salariés sont autonomes dans la gestion de leur temps de travail dans la mesure où une équité et les nécessités de service sont respectées.
L'équipe compte 4 professionnels bénéficiant de la RQTH durant l'année 2024, avec mise en place des aménagements nécessaires. L'un d'entre eux a été accompagné dans son projet de reconversion professionnelle.
La direction a soutenu le projet de reconversion professionnelle de 3 salariés sortis des effectifs en 2024. L'un des postes a été pourvu par un professionnel âgé de + de 55ans.
L'établissement dispose d'espaces de convivialité propices aux échanges informels (salle du personnel, salle de réunions)

Le temps organisé via le Fond de rencontre a réuni 90% des professionnels.
En 2025, après consultation du CSE et validation de l'association, l'établissement sera ouvert durant une semaine supplémentaire, ce qui permettra de favoriser un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée avec des semaines de travail allégées.

- Prévention des risques psycho sociaux.

L'équipe de direction est vigilante à maintenir une proximité de terrain qui se traduit par des temps d'échanges réguliers individuels et collectifs avec les professionnels, la présence des cadres et du directeur aux réunions de PPA (synthèses, suivis PPA) et des points réguliers avec les représentants de proximité.

6. CONCLUSION

L'année 2025 verra la **poursuite des chantiers du PAQ** en lien avec les retours de l'auto évaluation réalisée en mars 2025 et en vue de préparer l'évaluation de la qualité de l'établissement selon le référentiel HAS (octobre 2025), ainsi que la réécriture du Projet d'Etablissement.
Un axe du projet sera la réorganisation de l'accompagnement à la rentrée de septembre 2025 afin **d'apporter une réponse adaptée à l'évolution des besoins** des jeunes accompagnés au vu des différents constats (fatigabilité, difficultés à s'inscrire dans le collectif, difficultés de concentration, agitation, manque d'autonomie psychique, besoin de réassurance, contenance, stabilité). Cette réorganisation s'appuiera sur la réflexion déjà engagée sur ce point et les différentes actions mises en place durant l'année 2024, avec notamment davantage de mobilisation des éducateurs sur le temps scolaire.
De plus, en vue de favoriser une réelle inclusion, **le maintien de temps de scolarisation dans l'école de secteur** va être étudié pour chaque jeune. Cette orientation nécessitera de renforcer la coopération entre le DITEP et les établissements scolaires avec davantage de mobilisation des enseignants pour des interventions en milieu ordinaire.
Par ailleurs, l'ouverture de 5 jours supplémentaires fin août 2025, permettra également **de favoriser l'inclusion et de renforcer l'accompagnement familial** avec des interventions en famille et en milieu ordinaire (loisirs, clubs…).
Un autre axe du projet sera consacré **à l'accompagnement à la sortie** en vue de définir comment mieux répondre aux besoins sporadiques des jeunes sortis du dispositif sans pour autant devoir maintenir un accompagnement par une des modalités proposées habituellement.
Les orientations des Projets Pédagogique et d'Etablissement veilleront ainsi à favoriser à la fois une dimension inclusive et une dimension soignante au plus près des besoins des jeunes.

Le passage en CPOM ouvrira certainement des perspectives en facilitant notamment les accompagnements hors file active et en appui ressources.